



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 121831

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le fait que le plan « hôpital 2012 » prévoit explicitement que les projets des hôpitaux peuvent intégrer la construction de crèches pour leur personnel. Cependant, seul est pris en compte l'investissement et non le fonctionnement. Or, une crèche coûte beaucoup plus cher en fonctionnement qu'en investissement. Elle souhaiterait donc qu'il lui indique comment il est envisagé d'assurer le fonctionnement des crèches d'hôpital qui seraient créées en application du plan « hôpital 2012 ».

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121831

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3506